

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	143 (1998)
Heft:	4
Artikel:	Les Casques bleus, "soldats de la paix" ... : des généraux français tirent un bilan et proposent des solutions
Autor:	Weck, Hervé de
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-345878

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Casques bleus, «soldats de la paix»...

Des généraux français tirent un bilan et proposent des solutions

Le dernier numéro des *Cahiers de Mars*, revue trimestrielle éditée à Paris à l'intention des anciens des Ecoles supérieures de guerre et du Collège interarmées de défense, est consacré à un thème, les «soldats de la paix». Quatre généraux français, Philippe Morillon, Michel Cot, Bertrand de Lapresle, Jean-René Bachelet, un britannique, le général d'armée Rose, qui ont tous exercé d'importants commandements en ex-Yougoslavie, tirent les leçons du plus massif engagement de Casques bleus depuis 1945, et ils ne recourent pas, c'est le moins qu'on puisse dire, à la langue de bois! Leur bilan, très sombre, devrait inspirer et guider les décideurs politiques, ceux qui forment ce qu'on appelle par euphémisme la communauté internationale.

■ Col Hervé de Weck

Depuis 1989, l'ONU – situation nouvelle – a été amenée à s'engager toujours plus fréquemment dans des conflits internes provoqués par des problèmes ethniques, religieux ou politiques, qui génèrent une collusion permanente entre bandes armées et groupes mafieux. Jusqu'alors, en vertu de sa Charte, elle n'avait eu à intervenir que dans des conflits entre Etats reconnus. Ces interventions sont décidées dans l'urgence, sans qu'un cessez-le-feu ait été préalablement accepté par les parties ou durablement respecté, sans que des accords politiques ouvrent des perspectives de paix. Sur le terrain, la situation risque de se détériorer à tout moment, parce que les autorités locales ne parviennent pas à contrôler leurs partisans ou parce que le mécontentement monte sur place, les forces de la paix se

trouvent dans l'impossibilité – chose normale pour un observateur extérieur – de prendre parti dans le conflit.

La communauté internationale, un ensemble flou

La communauté internationale, souligne le général Bachelet, reste un ensemble flou dont les Etats-Unis apparaissent comme le seul élément structurant; des interventions militaires, décidées dans un tel cadre, postulerait une volonté qui transcende les membres qui la composent, alors qu'il n'y a aujourd'hui que des Etats-nations. Un gouvernement peut se montrer résolu et efficace. La communauté internationale le peut-elle? Que deviennent alors des opérations humanitaires conduites à parité par des Etats aux motivations incertaines et contradictoires? Les actions

d'interposition, durant la guerre froide, ont nourri l'illusion onusienne du maintien de la paix et de l'impartialité. Dès lors qu'une menace ou une agression extérieure ne peut plus être clairement identifiée, la région ou le pays ne peut qu'être en proie à un chaos insoutenable, incompatible avec des demi-mesures. On s'est également accroché au dogme de l'intangibilité des frontières héritées de la Seconde Guerre mondiale et de la décolonisation. Ces principes sont maintenant révolus!

Trop souvent, le Conseil de sécurité de l'ONU a voté des résolutions impliquant l'engagement immédiat de forces qui n'existaient pas ou qu'il ne recevait qu'en quantité largement insuffisantes. En été 1993, il crée six zones de sécurité en Bosnie-Herzégovine, ce qui nécessiterait, selon le commandant supérieur de la FORPRONU, quelque 35 000

hommes, dont 7000 immédiatement disponibles. Il faudra plus d'un an pour déployer une toute petite partie de ces effectifs. Et un diplomate auprès de l'ONU de répondre avec suffisance aux reproches d'un militaire: «Si nous attendions que les moyens nécessaires soient réunis pour décider quelque chose, nous ne déciderions jamais rien.» Quelle incohérence stratégique!

Avec le recul, il apparaît tragique pour les peuples de Bosnie que l'OTAN ne soit pas intervenue dès 1992, laissant aux Casques bleus le soin de mener des missions traditionnelles de maintien de la paix. En effet, la FORPRONU n'avait pas pour mandat d'imposer des solutions politiques équitables, mais seulement de venir en aide aux populations, de créer les conditions d'un règlement politique du conflit et d'empêcher l'embrasement des Balkans. Les quelque 23500 Casques bleus engagés ont rempli leur mission,

soutenant 3 millions de personnes, acheminant quotidiennement plus de 2000 tonnes de marchandises jusqu'aux endroits les plus reculés, sur des routes construites par l'ONU, à partir d'aérodromes tenus par l'ONU. Par leur présence, ils ont contribué à arrêter les génocides: 200000 assassins étaient perpétrés pendant la première année du conflit contre 3000 en 1994.

On peut se demander, en revanche, si les missions correspondaient à la situation politique sur le terrain, puisque les Casques bleus ont subi des pertes importantes, que plusieurs d'entre eux ont été pris en otage, sans que de tels actes aient suscité de véritables ripostes...

Des principes militaires à respecter...

Il est capital que le commandant militaire d'une opé-

ration de maintien de la paix reçoive une mission, dont l'analyse de la lettre et de l'esprit puisse déboucher sur des concepts d'opérations traduisibles en termes militaires dépourvus de toute ambiguïté. Avec de telles bases, les chefs, sur le terrain, engageront leur action et risqueront la vie de leurs hommes. Seul un mandat clair et la définition des véritables objectifs à long terme poursuivis par l'opération permettent de fixer d'une manière durable et précise la composition ainsi que la structure de la force, des paramètres difficilement modifiables en cours d'action. C'est la situation sur place et la mission qui dictent l'importance du soutien, des appuis terrestres et aériens. Les chefs militaires concernés devraient donc participer aux travaux de rédaction du mandat. En respectant de tels principes, on éviterait deux grandes faiblesses de la FORPRONU: une proportion excessive de bataillons d'infanterie mal équipés et une logistique aux mains de civils, contractuels ou fonctionnaires.

Le rôle des chefs militaires sur le terrain s'avère très délicat, car le maintien de la paix, l'aide humanitaire impliquent des tâches et des objectifs qui ne sont pas de nature militaire. Des organisations non gouvernementales sont plus à même d'assumer certaines responsabilités que des Casques bleus, mais la plupart d'entre elles postulent la sécurité et un soutien logistique. La clé du





Photo: Vox (Chantal Theys).

succès repose donc sur une coordination des efforts et une stratégie unique, ce qui n'est pas évident, puisqu'il y a forcément un grand nombre d'acteurs extérieurs indépendants, des agences de l'ONU, le Comité international de la Croix-Rouge, des organisations non gouvernementales, des groupes de donateurs privés. N'importe lequel de ces acteurs peut ralentir ou stopper le processus, en arrachant des compromis qui rendent les plans irréalisables.

A moyen ou à long terme, l'action d'une force de maintien de la paix devrait amener une situation plus stable, donc la relève des formations militaires par des observateurs et des contingents internationaux de policiers. Il faut que les gouvernements qui assument l'intervention manifestent une volonté politique ferme pour mettre à disposition un nombre adéquat de policiers.

Un embargo entraîne de terribles effets pervers qui éloignent les perspectives de retour à la paix. Il reste sans conséquences directes sur les dirigeants politiques du pays visé, mais frappe de plein fouet les populations.

En ex-Yougoslavie, une telle mesure n'a pas dressé les populations contre leurs dirigeants. Tout juste sorties du communisme, donc peu structurées, elles se mobilisent, considérant la communauté internationale comme la seule responsable des graves difficultés de la vie quotidienne. La nature ayant horreur du vide, des organisations mafieuses prennent le contrôle de circuits commerciaux interrompus par l'embargo. Une économie parallèle, basée sur le marché noir et la contrebande, se met en place.

Les Casques bleus et leurs moyens sur le terrain...

Dans toutes les opérations, les bataillons de Casques

A quelles conditions une force de maintien de la paix peut-elle se retirer?

Pour que l'on puisse envisager le repli d'une force de maintien de la paix, il faut que cinq conditions soient remplies:

- Rapatriement et réinstallation du gros des réfugiés; une vie communautaire a été reconstituée.
- Sécurité alimentaire.
- Taux de mortalité «normal», ce qui implique une infrastructure médicale et un système de distribution d'eau potable qui limitent la mortalité des franges les plus vulnérables de la population et le risque d'épidémies.
- Restauration des marchés et de l'activité économique: dans les campagnes, les récoltes sont assurées et les troupeaux reconstitués; dans les zones urbaines, il existe une activité économique suffisante.
- Restauration de la sécurité: une force internationale de police civile protège les communautés contre les éléments hors la loi qui ont proliférés au cours de la crise.

bleus ont montré une grande hétérogénéité, au niveau des équipements, de l'entraînement et de la motivation. Certains, arrivés sans moyens, restent inutilisables, sinon dangereux quand leurs hommes se conduisent comme des spécialistes de la « combi-ne » et du marché noir. Certains corps de troupe ne veu-

lent pas faire autre chose qu'assurer des points de contrôle et des postes d'observation, et leur gouvernement veille à ce qu'ils restent confinés dans cette « spécialité ».

Rares sont les gouvernements, donc les contingents prêts à des actions volontaristes destinées à reprendre

l'initiative et à monter sa détermination, ce qui pourrait déboucher sur des opérations militaires classiques avec usage des armes. A grand renfort d'arguments spacieux, on repousse l'exécution d'une mission en espérant que le temps finira par la rendre caduque. Le plus souvent, les commandants de ces unités souffrent des consignes formelles données par leurs autorités politiques. Heureusement, il y a des contingents qui savent tout faire, d'abord obéir aux ordres et réagir à l'événement!

Ce n'est pas avec un tel bric-à-brac qu'on fait une armée digne de ce nom. Le général d'armée Cot, dont on connaît le courage politique et le franc-parler, souligne qu'une force de l'ONU « est aujourd'hui totalement inadaptée aux missions nouvelles qui lui sont données. Les états-majors sont de véritables tours de Babel dans lesquelles les postes sont répartis entre les pays contributeurs selon la règle stricte de la proportionnalité par rapport aux effectifs engagés. (...) Peu de gens travaillent beaucoup et beaucoup ne font rien, ce qui ne contribue pas à une ambiance sereine. Si la puissance potentielle d'un mauvais état-major était faible pour les opérations (...) où il s'agissait de contrôler un cessez-le-feu accepté et établi, elle est inacceptable dans un contexte de guerre engageant des vies humaines. »

Il faut pourtant souligner que les succès obtenus



Photo: Vox, Archives SID.

en Bosnie-Herzégovine par l'IFOR, dans la première période cruciale de son engagement, sont ceux d'unités, de soldats et de chefs ayant travaillé dans le cadre de la FORPRONU, ce qui prouve que la «faillite» des Casques bleus provenait du manque de volonté des gouvernements, des missions irréalistes données aux chefs militaires, des effectifs et des moyens insuffisants mis à disposition.

Les chefs militaires se trouvent obligés de contrôler très sérieusement l'affectation des ressources fournies au titre de l'aide humanitaire, car les ressources dérobées seront inévitablement utilisées par les factions pour se procurer des armes ou pour acheter des collaborations. Dans une société où l'ordre s'est effondré, les gens cherchent la sécurité en achetant eux-mêmes des armes ou en se mettant du côté de ceux qui en possèdent.

Dans les camps au Zaïre, plusieurs centaines de milliers de réfugiés (sur un total dépassant un million de personnes) faisaient partie des forces militaires hutus qui avaient commis des génocides. La communauté internationale fournissait de quoi couvrir les besoins réels, mais



Photo: Vox (Christian Louis).

cette aide était détournée, ce qui permettait aux extrémistes hutus de contrôler les camps, de les utiliser comme des «sanctuaires» pour se réorganiser et lancer des opérations au-delà de la frontière, vers le Rwanda. La neutralité des forces de maintien de la paix ne se justifie pas lorsque les conséquences ne sont pas neutres.

Les factions qui s'affrontent dans un pays en décomposition savent exploiter le créneau qui s'offre à elles entre les problèmes dont le règlement relève des Casques bleus ou d'une force de réaction rapide au mandat limitatif et ceux qui sont du ressort de policiers civils désarmés et seulement habilités

à faire des comptes rendus. Ainsi, en Bosnie-Herzégovine, les expulsions de Serbes, de Musulmans et de Croates se sont poursuivies, sans que l'IFOR puisse arrêter ce «nettoyage ethnique», face auquel les policiers civils des Nations unies s'avéraient impuissants. Que de difficultés pour trouver les quelque 1700 policiers estimés indispensables pour apporter leur concours aux 60 000 hommes de l'IFOR! Que se passera-t-il lorsqu'il faudra amener 4000 policiers pour relever les forces de l'OTAN, au moment où elles se retireront de Bosnie-Herzégovine?

H. W.

(A suivre)